

Le salarié du Lot

Actualité revendicative 2

Ça passe pas, mais pas du tout!

Usagers, Elus, Syndicats même combat!

La grogne gagne les agents des routes du département !

Vivre et travailler partout dans le Lot

Loi travail : NO PASARAN !

Vie Syndicale 6

Formation Syndicale

Conférence régionale sur les Unions Locales

Election TPE

Le coin des retraités 8

Pas de patrons, mais des revendications...

Edito.

14 juillet, le pays est endeuillé par un acte de violence extrême. Les chantres du tout sécuritaire s'imposent à nouveau comme protecteur de la démocratie, en prolongeant l'état d'urgence tandis qu'il joue du 49.3 pour la faire taire. Pire encore ils écrasent nos droits du travail, notre sécurité "Sociale", le socle du bien vivre ensemble. La loi travail, le dépeçage de nos services publics en territoire tels des rouleaux compresseurs fragiliseront les plus faibles et notre état de droit en accentuant les inégalités. Jusqu'où notre peuple se laissera-t-il écraser par ce gouvernement aux bottes de la finance ?

La CGT appelle à la Résistance et à faire face à ces attaques libérales.

Au travers des luttes: des retraités pour la revalorisation des pensions, pour le maintien de nos écoles, des territoriaux à Cahors, des agents du Conseil départemental et de l'équipement, contre la fermeture des trésoreries... qui ont eu lieu dans le Lot, cette résistance prend corps et continuera dès le jeudi 8 septembre à Assier avec l'appel à un rassemblement pour le maintien des services publics dans nos territoires.

Autre rendez-vous: la conférence des Unions Locales les 6 et 7 octobre qui posera les enjeux de ces structures de proximité dans notre action pour reconquérir du progrès social!

Concernant la loi travail, 12 journées ont portées son rejet, partagé par 7 français sur 10. Dès la rentrée, la mobilisation doit reprendre et s'amplifier pour son abrogation avec un appel intersyndical à l'action, le 15 septembre. Partout, aidons les salariés à s'organiser et à renforcer la CGT, notamment dans les très petites entreprises (TPE). Ils s'exprimeront en votant massivement pour la liste CGT du 28 novembre au 12 décembre prochain.

On ne lâche rien!

Jérôme Delmas
CE de l'UD



Ça passe pas, mais pas du tout !

A l'appel de la CGT, le 21 juin plus de 50 agents de garderie et d'entretien des écoles de Cahors ont fait grève pour dénoncer le transfert de deux postes des groupes scolaires Nord et Sud vers d'autres écoles de la ville.

Transfert qui tient uniquement compte d'une baisse d'effectif mais pas de réduction de surface et de charge de travail !

Face au mécontentement et surtout au nombre de grévistes, le maire de Cahors, Jean-Marc Vayssouze, s'est vu obligé de recevoir l'ensemble des agents mobilisés dans la



grande salle de la mairie et à tenté de leur expliquer son plan de redéploiement.

Ses arguments n'ont pas convaincu l'assemblée, le CT prévu le 30 juin a été reporté... affaire à suivre dès la rentrée !

*Isabelle Schwartz
CSD46*

Usagers, Elus, Syndicats même combat !

Le 24 juin plus de 150 personnes, élus locaux, usagers, salariés et retraités étaient rassemblés à l'appel de l'intersyndicale CGT, FO et Solidaires Finances devant les locaux de la Préfecture.

C'est sur le parking que l'Intersyndicale et les Elus ont été reçus et ont remis les pétitions de quelques 1200 usagers, quelle impolitesse, pour un gouvernement qui soit disant prône le dialogue social !

Dialogue de sourd oui ! Où nous avons une direction départementale des finances qui suit scrupuleusement la feuille de route du gouvernement Hollande : l'austérité pour le monde rural, la désertification de nos territoires en termes de Services Publics !

Que le service rendu perde en qualité, qu'une partie de la population se retrouve sans accès



direct au service public, peu lui importe ! Elle est prête, en dépit du bon sens, à marginaliser toute une partie de nos populations rurales, obligée de parcourir 20 km de plus pour trouver un guichet !

Pourtant des propositions alternatives à la fermeture brutale existent, telle que la création de maisons des services publics, encore faudrait-il les étudier, car bien souvent ce ne sont que des coquilles vides avec, juste une chaise et un ordinateur !

La CGT Finances 46 considère que le service public est un élément incontournable de la vie de nos territoires, que son caractère de proximité doit être préservé à tout prix, que l'accueil physique des contribuables doit constituer une mission première des services des Finances Publiques et que la décision de l'administration est totalement incompatible avec ces principes.

Les perceptions, les bureaux de poste, les écoles..., ce sont l'ensemble des services publics de notre département qui sont menacés, Usagers, Elus, syndicats même combat pour vivre et travailler partout dans le Lot...

Cécile Guillaumard

La grogne gagne les agents des routes du département !

Mardi 31 mai le syndicat CGT du conseil départemental du Lot appelait les agents de la direction des routes à une journée de grève pour dénoncer la baisse de qualité du service public et une dégradation des conditions de travail des agents.

Un rassemblement était organisé au centre d'exploitation des routes de Saint-Germain-du-Bel-Air, centre menacé de fermeture. Les revendications sont nombreuses pour les agents des routes: organisation du travail, matériel défectueux, manque de personnel, paiement des heures supplémentaires, maintien des centres de proximité, réorganisation et



mise à disposition d'agents, etc.

Ces situations de déstructuration et de réorganisations des services n'épargnent pas les autres services du Conseil Départemental. Beaucoup d'agents s'inquiètent, sans pour autant s'engager dans les actions proposées par la CGT (par peur de représailles). La méthode employée ne fait pas place au collectif mais plutôt à ce que chacun défende sa situation.

Nous sommes face à une direction qui assure à tous être dans une volonté d'écoute et de dialogue social, mais qui en fait adopte aujourd'hui les mêmes méthodes que le gouvernement avec son 49.3, une direction qui passe en force sans tenir compte de l'avis des personnels, ni de ses représentants!

Le service rendu aux usagers n'a rien à gagner à de telles pratiques, la CE du syndicat se réunira dès la rentrée pour réfléchir aux moyens d'actions à mettre en place pour mobiliser les agents.

*Le bureau du syndicat CGT
au Conseil Départemental*

nvo

web & magazine

l'actualité sociale et juridique dans toutes ses dimensions



5€/mois
l'abonnement 60€/an

allez vite pour tout savoir...

nvo.fr
le rendez-vous du web

- info en continu
- veille + service juridique
- contenus multimédia
- archives
- boutique en ligne

... prenez le temps pour tout comprendre

nvo
un mensuel de 52 pages

- dossiers / enquêtes
- reportages
- portraits
- analyses
- entretiens



paroles de...
Passe-passe aux prud'hommes

L'actu en continu, c'est sur nvo.fr

CHSCT: la Bretagne met des mots sur les maux

Facebook: <https://www.facebook.com/nouvellevieouvriere>

Twitter: @reseauivo

Vivre et travailler partout dans le Lot

Cette année le Comité Général de l'UD se tiendra à Assier, haut lieu des luttes concernant la défense des services publics. En tant que première organisation syndicale du pays et dans le Lot, nous avons cette responsabilité de contribuer fortement à ce que les exigences sociales des Citoyens soient prises en compte.

Dans le champ des services publics, nous en avons des choses à dire tant le sort que leur ont réservé Sarkozy et Hollande ces dernières années a été catastrophique, les politiques de casse se suivent et se ressemblent !

Nous sommes bien dans la continuité de la politique libérale Européenne, ce sont autant de mauvais coups portés aux services publics et aux agents en charge de leur mise en œuvre. Hôpitaux, dessertes ferroviaires, écoles, bureaux de poste, trésorerie... tous y est passé, et ce n'est pas fini !

Notre département a été durement touché ces dernières années, c'est grâce aux différentes luttes qui se sont mises en place avec les Citoyens que nous avons pu réduire l'hémorragie !

C'est au quotidien, que les Lotois-es subissent les conséquences de ces politiques publiques au service des intérêts financiers et non de l'intérêt général, comme devrait être la finalité du service public.

Les services publics sont un véritable atout à la fois en matière de réponses aux besoins des populations, d'un développement harmonieux du département, mais également du développement économique du Lot.

Ce ne sont pas nos grands élus locaux qui auront le courage politique de s'opposer à

cette casse, ils ne font qu'accompagner ces politiques d'austérité de nos services Publics, notamment en mettant en place les maisons de services « au public » (MSAP) 15 pour le Lot actuellement, qui sont une véritable escroquerie.

Juste un opérateur peu formé, avec un ordinateur et un téléphone, en fait un ilot numérique déshumanisé, dont l'utilité reste à prouver. Et qui pourrait se retrouver à son tour fermé dans trois ans quand l'heure du bilan aura sonné.

Ces services publics qu'on supprime ce sont aussi des pans entiers de tissus économiques de notre territoire qui disparaissent.

Les besoins en services publics seuls garants de l'égalité de traitement de tous, sont importants et encore plus indispensables comme alternative à l'austérité surtout dans notre département rural. Quelle attractivité pour notre département, nos villages, sans hôpitaux, écoles, gares, trésoreries, mairies, postes etc. ?

Il est urgent d'organiser la résistance citoyenne et la reconquête de nos services publics. D'autres choix sont possibles, rien n'est inéluctable si on s'en donne les moyens tous ensemble avec les populations.

Quelles seront demain les garanties de cohésion sociale sur nos territoires ?

Ont vous attends nombreux au rassemblement à l'occasion de notre comité général de rentrée à Assier le jeudi 8 septembre.

Le SG de l'UD
Matence Patrice



Loi travail : NO PASARAN !

Retour sur un printemps de luttes et d'actions diverses pour obtenir le retrait de la Loi Travail:

Dès le 9 mars, l'intersyndicale CGT, FO, FSU, Solidaires, Unef, Unl et Fidl s'est fait entendre pour obtenir le retrait du projet de loi El Khomry. Un projet que le gouvernement voulait passer au plus vite et en force si besoin. Pas de concertations ni de négociations avec les syndicats, remise du projet 2 heures avant la presse, nous avons réfléchi et décidé à votre place, circulez y a rien à voir! le ton était donné!

Nous étions soi-disant dans le camp minoritaire à l'époque, et le gouvernement par médias interposés, n'économisait pas ses encouragements à faire valider ce texte au plus vite avec l'aide si précieuse des syndicats d'accompagnement de la régression sociale. Au cours du second trimestre 2016, ce sont 12 journées de luttes qui ont été décidées en intersyndicale avec en prime la journée de grande manifestation nationale organisée à Paris le 14 juin.

12 journées de luttes qui ont inversé la donne et rallié une large majorité de l'opinion publique (73 % sondage Odoxa du 28 juin) pour dénoncer ce projet anti social.

La CGT plus particulièrement pendant toute cette période, a été la cible de toutes les critiques et de toutes les insultes pour tenter de discréditer son action légitime et déstabiliser le mouvement social en retournant l'opinion contre nous. Mais cela n'a pas marché et la contestation a continué de grandir. Le gouvernement et le Medef ont certes les grands médias de leur côté, mais nous, nous avons la rue et le « terrain » auprès des salariés pour développer nos idées!

Dans le LOT, les manifestations se sont déroulées le plus souvent sur nos 3 Union Locale à la fois. Avec entre autres une manifestation chez le sénateur Miquel à St-Cirq-Lapopie, quelques expressions artistiques contemporaines à la permanence du PS et dans la cour du Medef à Cahors et un dernier rassemblement sur le pont Valentré le 5 juillet.



Les mobilisations ont poussé Valls à dégainer le 49.3 à trois reprises pour passer en force, là est la violence: une violence politique qui va contribuer à fragiliser davantage la paix sociale. Parce que pour nous, le combat continue et c'est à présent pour l'abrogation de cette loi que nous allons poursuivre nos actions légitimes et nécessaires.

Comme pour le CPE de De Villepin en 2006, ce ne sera possible qu'au prix d'une plus forte mobilisation des syndicats et des salariés.

Rendez vous donc pour la prochaine journée nationale de grève et d'actions le jeudi 15 septembre à:

- Cahors: manifestation, départ 14 heures place Mitterrand
- Figeac manifestation, départ 14h30 lycée Champollion
- Biars sur Cère: rassemblement à partir de 17h30 place de la mairie

*Fabrice Nollet
UD CGT46*

Formation Syndicale

Formation syndicale

L'une des forces de la CGT réside dans la formation de ses militants qu'ils soient élus, mandatés ou non. L'UD s'efforce donc de proposer un panel de formations diversifiées. Les formations proposées pour le 2e semestre 2016 sont:

- **Elus et mandatés DP/DS:** les 12 et 13 septembre
- **Renforcer la CGT:** les 19 et 20 septembre
- **Qualité de vie syndicale:** du 26 au 28 septembre
- **Accueil:** les 3 et 4 octobre
- **Niveau 1:** du 10 au 14 octobre
- **CoGiTiel:** les 17 et 18 octobre
- **ECO/CE:** du 14 au 18 novembre

- **CHSCT:** du 21 au 25 novembre
- **Niveau 2 - 1re partie:** du 5 au 9 décembre
- **AT/MP:** les 12 et 13 décembre

Politique Financière:

Une réunion des trésoriers des syndicats sera programmée cet automne...

Thèmes qui seront abordés: Cotisations, comptabilité et publication des comptes. Echanges sur nos pratiques et sur les problèmes rencontrés dans cette fonction.

Cécile Guillaumard
Secrétaire à la vie syndicale



Conférence régionale sur les Unions Locales

Le comité régional organise les 6 et 7 octobre prochains au Cap d'Agde une conférence sur les Unions locales.

Il s'agit d'impliquer toute la CGT dans la réflexion, et de s'emparer des questions soulevées, à savoir:

Difficultés d'animation dans les ULs, dues en partie au manque de collectif militant, congrès des ULs, CE d'UL, secrétariat d'UL, moyens humains et financiers.

Place des syndicats dans les ULs, notion d'interpro, syndiqués isolés, lieu de travail/ lieu de vie, maillage revendicatif du territoire, périmètre des ULs.

Activité juridique, formation syndicale, qualité de

vie syndicale, locaux syndicaux, temps syndical, formation des dirigeants, fédéralisme/Centralisme/ Autonomie.

Cette conférence doit permettre de réfléchir sur l'évolution, ou pas, de notre outil inter-professionnel de proximité, l'Union locale, tout en réfléchissant au lien entre toutes les structures et organisations de la CGT (Syndicats, Unions syndicales, Unions locales, Unions départementales, Comités régionaux, Fédérations).

Elle nous permettra de continuer le travail déjà commencé entre les deux comités régionaux et les fédérations.

Ce sont ainsi 250 camarades qui participeront à cette conférence, 13 Camarades du Lot, dont nos 3 secrétaires généraux d'ULs qui seront de la partie, porteur chacun des réflexions collectives de son territoire.

Cette conférence se tiendra sous l'œil attentif de notre secrétaire Général, Philippe Martinez.

Cécile Guillaumard
Secrétaire à la vie syndicale



Election TPE

Objectif, la première place!

Dans notre région la campagne est lancée pour les élections professionnelles dans les TPE. Pour rappel, elles auront lieu du 28 novembre au 12 décembre, et joueront un rôle fondamental dans le calcul de la représentativité syndicale. La liste paritaire de nos dix Candidats-es a été déposée, ainsi que la profession de foi, c'était la première étape à franchir!

Mais au-delà des différents outils numériques et matériel, affiches, tracts, site Internet dédié: www.tpe.cgt.fr etc..., mis à la disposition de nos organisations ces élections ce veulent avant tout être une campagne de terrain.

Car ce sont 4,6 millions de salariés, travaillant chez les artisans, professions libérales, comme assistantes maternelles, chez des particuliers employeurs, dans de petites associations, commerces ou encore de petites entreprises sans convention collective, qui sont concernés.

Ce sont eux que l'on rencontre souvent dans nos permanences juridiques et qui n'ont pas ou peu connaissance de leurs droits. Des salariés qui ont, « souvent, les salaires les plus bas, qui bénéficient le moins de formation et qui multiplient les heures supplémentaires, les temps partiels etc.

Outre des hausses de salaires, l'universalité des droits pour tous les salariés dont l'accès à la formation, le paiement des heures supplémentaires, la CGT souhaite « mutualiser les moyens des entreprises pour leurs salariés, afin de leur offrir des activités sociales et culturelles, alors qu'ils en sont totalement privés aujourd'hui.

Cette proposition innovante existe déjà au



niveau de la branche des services automobiles qui regroupe les activités des garages, parkings, location de véhicules, vente...

Lors des élections précédentes, nous étions arrivés largement en tête, avec 32.04 % des voix, suivie par la CFDT (16,78 %) et FO (16,86 %). Mais la participation avait été très faible (12,06 %). À peine 25 000 salariés sur les 200 000 s'étaient déplacés en Midi Pyrénées pour aller voter. Pour y remédier, il nous faut réaliser un véritable travail de terrain, et nous mettre en marche pour informer les salariés. A cet effet, le Comité Régional a décidé la création d'une « caravane », afin d'impulser une campagne d'animation et d'initiatives médiatiques dans l'ensemble de nos départements, trois dates sont prévues dans le Lot: le 22 septembre à St-Céré et Biars, le 13 octobre à Figeac et le 17 novembre à Cahors.

Cette élection comporte d'autres enjeux. Puisqu'elle déterminera en partie le nombre de sièges par organisation aux prud'hommes. Mais aussi parce que son résultat comptera pour le calcul de la représentativité syndicale. Si la CGT au niveau national demeure la première organisation, seul 0,8 point nous sépare de la CFDT, c'est donc l'ensemble de nos organisations et syndiqués qui doivent s'investir pleinement dans cette campagne pour aller chercher cette victoire!

Le SG de la Cgt46
Matence Patrice



Pas de patrons, mais des revendications...

Les retraités depuis le début des manifestations contre la loi travail ont toujours été présents pour soutenir les salariés et les jeunes dans leur combat pour le retrait de la loi travail, mais aussi présents pour faire connaître leurs revendications, que nous avons portées devant la préfecture du LOT à deux reprises, à ce jour aucune réponse de la préfète.

A l'appel national de plusieurs organisations syndicales au niveau national, et localement : CGT, FSU, FO, et deux associations de retraités LSR, FGR-FP, ont appelé l'ensemble des retraités du LOT, à faire des journées d'actions pour exiger une forte revalorisation du pouvoir d'achats, mais aussi être reconnu en temps que citoyens à part entier dans notre société. Retraités, nous le savons ce projet loi travail, est un recul social de plus de 70 ans. Il cherche à tuer l'idée même de progrès humain et d'extension des droits des salariés. Il dilapide toutes les conquêtes sociales gagnées de haute lutte par nous-mêmes et nos anciens depuis 1945.

Mais les retraités sont aussi les cibles de l'austérité du gouvernement en place.

Nous le disons haut et fort, ce n'est pas parce que nous n'avons plus de patrons, que nous n'avons pas de revendications.

Oui, plus de 16 millions de retraités et veuves dans le Pays, nous sommes une force dans l'économie française, nous devons être reconnus, nous devons être entendus.



Actifs & retraités
Ensemble 

Etre entendus sur nos revendications et particulièrement aujourd'hui sur la diminution constante du pouvoir d'achat des retraités.

Le résultat vous le savez, vous le vivez, c'est une régression constante de notre pouvoir d'achat qui rend difficile parfois impossible de se soigner, de se loger voire de se nourrir. Au point que 10 % des retraités et veuves vivent désormais sous le seuil de pauvreté.

Notre présence dans toutes les manifestations avait aussi pour but de faire reconnaître nos revendications spécifiques des retraités à savoir :

- La fin du gel des pensions du régime général et des régimes complémentaires, ainsi que le taux de réversion fixé à 75 %.
- Que les pensions soient indexées sur l'évolution des salaires et un minimum équivalent au SMIC pour tout retraité ayant une carrière complète.
- Le rétablissement des mesures fiscales qui nous ont été supprimées.
- La mise en œuvre d'une loi sur l'adaptation de la société au vieillissement avec la prise en charge de la perte d'autonomie par la sécurité sociale.
- Le développement et l'amélioration des services publics, en particulier dans le domaine de la santé.

La commission Exécutive de l'USR sera présente lors du comité général de l'UD le 8 septembre pour relancer les syndicats à travailler collectivement actifs et retraités à la continuité syndicale.

Puis nous serons dans l'action le 15 septembre pour réaffirmer aux élus locaux et au gouvernement de retirer la loi travail.

*Philippe Miquel
SG de l'USR CGT46*